

Société suisse des
ingénieurs et des architectes

sia

Recommandation
Edition de 1993

430

Gestion des déchets de chantier lors de travaux de construction, de transformation et de démolition

TABLE DES MATIÈRES

	Page
0	Champ d'application 3
0 1	Délimitation 3
0 2	Prescriptions également applicables 3
0 3	Intégration dans les contrats 3
1	Terminologie 4
1 1	Termes généraux 4
1 2	Groupes et catégories de matériaux 5
2	Etablissement du projet 6
2 1	Généralités 6
2 2	Plan de gestion des déchets de chantier 6
2 3	Transformations et démolitions 7
3	Calcul*
4	Matériaux*
5	Exécution 8
5 1	Généralités 8
5 2	Directives concernant certains matériaux particuliers 8
5 3	Justificatifs 8
6	Taches des différents intervenant 9
6 1	Généralités 9
6 2	Responsables des études 9
6 3	Responsables de la direction des travaux 9
6 4	Responsables de l'exécution 9
7	Prestations et mode de métré 10
7 1	Généralités 10
7 2	Documents de soumission 10
7 3	Offre 11
7 4	Métrés 11
7 5	Prise en charge des frais en cas de gestion défectueuse des déchets 11
Annexe	Liste des publications 12
	Répertoire de mots-clés 14
Adoption et entrée en vigueur 16	

* Ces chapitres des normes SIA ne figurent pas dans cette recommandation.

Membres de la commission SIA 430 «Gestion des déchets de chantier»

Président:	N. Bischoff, ing. SIA, Bubikon	SIA
Membres:	P. Ackermann, arch. SIA, Heitenried	SIA
	V. Anastasia, ing. ETS, Comano	SSE
	P. Blum, ing. SIA, Yverdon-les-Bains	SIA
	H. Briner, ing./lic. dr., Zurich	SIA
	M. Bürgin, arch., Rorbas	SIA
	H. Eisterer, arch. SIA, Zurich	Maître d'ouvrage
	O. Erb, ing. SIA, Uetikon a.S.	SSE
	W. Henn, ing. ETS, Liestal	SSE
	P. Staub, entrepreneur, Dällikon	ARV

La version française de la présente norme a été mise au point par la commission SIA des traductions en langue française .

Adoption et entrée en vigueur

La présente recommandation SIA 430 *Gestion des déchets de chantier* a été adoptée par le comité central de la SIA le 18 novembre 1993 à Berne.

Elle entre en vigueur le 1er février 1994.

Le président: Dr. H.H. Gasser

Le secrétaire général: C. Reinhart

Copyright © 1993 by SIA Zurich

Tous les droits de reproduction, même partielle, de copie intégrale ou partielle (photocopie, microcopie), de mise en programmes d'ordinateurs et de traduction sont réservés.